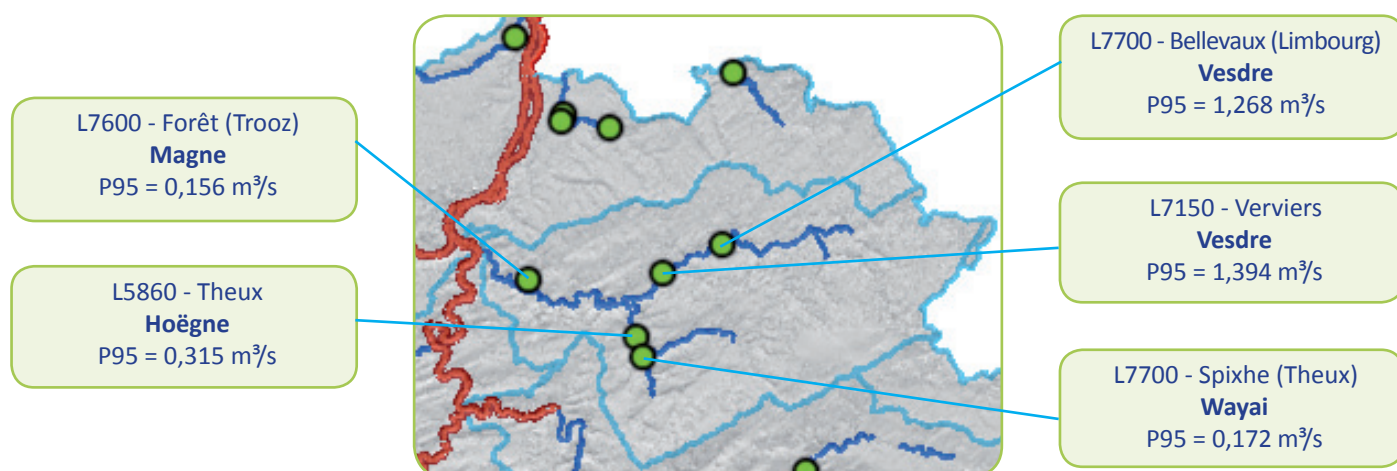


Consulter les données du réseau de mesure limnimétrique :

Marche à suivre

Pour accéder aux données du réseau de mesure des hauteurs d'eau et débits des cours d'eau non navigables de Wallonie, rendez-vous sur le site <http://aqualim.environnement.wallonie.be>. Dans le bassin de la Vesdre, on dénombre 5 stations limnimétriques :



Sur la carte de Wallonie, cliquez sur le point vert le plus proche de l'endroit où vous réalisez vos prélèvements. Les graphiques de hauteur d'eau et de débit à la station sélectionnée s'affichent alors.

En plaçant le curseur sur la courbe des débits horaires (graphique du bas) à la date du jour, la valeur mesurée en m³/s apparaît. **Il convient de la comparer avec le percentile 95** (P_{95} = débit qui n'est pas atteint 18 jours par an), considéré comme le débit écologique minimum à réserver au cours d'eau.

La valeur moyenne des P95 est renseignée dans la fiche signalétique de la station (dernière ligne du tableau du bas). **Si le débit mesuré est inférieur au P95, il vaut mieux s'abstenir de tout prélèvement.**

Exemple :

Vous habitez Goffontaine (Pepinster) et le 20 juillet 2018 vous souhaitez pomper de l'eau dans la Vesdre, dans sa traversée de votre propriété. La station limnimétrique la plus proche est celle de Verviers, dont le P95 est de 1,53 m³/s. Fiche signalétique de la station :

Débits caractéristiques	Valeur (m³/s)
Minimum des débits horaires	0,420
Maximum des débits horaires	65,703
Moyenne des moyennes annuelles (module)	4,952
Moyenne des médianes (P50) annuelles	3,261
Moyenne des percentiles 5 (P5) annuels	11,088
Moyennes des percentiles 95 (P95) annuels	1,394

En plaçant le curseur sur la courbe du deuxième graphe en date du 20 juillet (à midi), la valeur du débit mesurée est de 1,281 m³/s, valeur inférieure au P95.

=> Il convient donc de s'abstenir de tout prélèvement.